



> Gilles Dupin,  
Président et  
Directeur général  
de Monceau  
Assurances

## (ÉDITO de Gilles Dupin)

### Plus nombreux, plus forts...

En prenant connaissance de leurs relevés de situation, les souscripteurs de contrats d'épargne-assurance vie souscrits par l'intermédiaire de nos agents généraux ont pu apprécier la qualité des performances servies à nouveau cette année, qu'il s'agisse de Dynaplus, de Monceau Avenir Jeune ou de Monceau Patrimoine Immobilier. Certes, elles s'inscrivent en léger recul par rapport à celles, exceptionnelles, affichées au titre de 2013 : la raison en incombe moins à la baisse des taux d'intérêt à long terme, qui ont atteint le niveau de 0,7% l'an pour l'Etat français, qu'à la médiocre tenue des marchés en général, d'actions en particulier, illustrée par le léger recul de l'indice CAC 40 en 2014, rompant avec la progression de 18% enregistrée en 2013 !

Ces excellentes performances, et la bonne tenue des équilibres des contrats de retraite, seront à classer au rang des satisfactions de l'exercice passé. Ceux d'entre vous qui, titulaires d'un contrat à adhésion

collective, pourront être présents à l'Assemblée générale annuelle de l'association à laquelle ils adhèrent (Amirep ou Groupement Avenir Retraite, selon le contrat détenu) et en profiter pour échanger avec nos dirigeants.

Cette qualité de résultats, nous en sommes convaincus, n'est pas la seule motivation de votre fidélité à notre groupe : la disponibilité, la compétence, l'écoute, la proximité de nos agents généraux y contribuent largement. Avec eux, nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos besoins et limiter le temps d'attente et les délais de réponse. Pour vous conseiller, aider vos proches et vos amis à trouver les contrats et services les plus adaptés à leurs besoins, les agents généraux de Monceau Assurances sont à votre

disposition. Chambre d'étudiant, assurance santé individuelle ou collective, multirisque commerçant, artisan ou agricole, voiture, résidence secondaire, assistance, protection juridique, assurance vie, assurance décès, retraite complémentaire des salariés, artisans, profession libérale, agriculteur... l'éventail est large et notre engagement pour la qualité du service et des produits également.

Pour que demain nous soyons plus nombreux, il faut le faire savoir. Et qui mieux que vous peut assumer cette mission d'ambassadeur ? Plus nombreux dans notre communauté d'assurés et d'épargnants, pour s'assurer un capital ou une retraite, ou pour assurer nos proches, nous serons plus forts pour nous défendre !

#### Page 2

##### Dans vos régions

- Dans les coulisses de l'agence de Lyon

#### Page 3

##### Produits et services

- Retraite : la quadrature du cercle
- De très belles performances en assurance vie

#### Page 4

##### Produits et services

- Comment bien remplir votre constat amiable
- Quiz

( AU SOMMAIRE )

### Performances des UC sur 12 ans

> Retrouvez les performances de toutes les UC (unités de compte) en page 3

Monceau Sélection Internationale	+ 4,25%
Monceau Sélection France Europe	+ 3,89%
Monceau Dynamique	+ 3,52%

■ Dans les coulisses de l'agence de Lyon

**A**gent général depuis 2008, Pierre Saulnier est également Président du syndicat des agents généraux Dynagence et membre de l'association des commerçants du 6<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon. Nous lui avons rendu visite afin qu'il nous parle de son métier au quotidien.

Un tempérament d'entrepreneur, le goût du relationnel et une implication forte dans l'exercice de son métier : voici trois des qualités qui pourraient résumer Pierre Saulnier à la tête de l'agence lyonnaise de Monceau Assurances. Installé depuis 2008, il a d'abord effectué la majeure partie de sa carrière dans le secteur de la finance. Il débute après une maîtrise de Sciences économiques et un DESS de finance comme « cambiste\* » au Crédit agricole. Après un passage en salle de marché à Strasbourg pendant quatre ans, il intègre une banque d'affaire du groupe Lagardère en gestion de patrimoine. « Je gérais des fonds communs de placement pour des clients "grands comptes" ».

Il rejoint ensuite Vie plus (Filiale de General Electric) comme responsable régional sur le secteur Est en gestion de passif social (« Article 83 », indemnités de fin de carrière...), puis décide de voguer vers d'autres horizons au moment du rachat de la société par le Crédit Mutuel. « C'est un ami très proche, qui m'a incité à devenir agent général d'assurances.

Quand en 2007, j'ai vu l'annonce de Monceau Générale Assurances, j'ai été très intéressé et cela a confirmé l'intérêt que je portais déjà naturellement à ce métier ». Les choses s'enchaînent alors très rapidement. Il prend les rênes de l'agence de Lyon en 2008 d'abord seul pendant un an et reprend également le portefeuille d'un autre agent du réseau Monceau Assur'agence ayant fait valoir ses droits à la retraite. « Monceau Assurances est un groupe à taille humaine dont les valeurs de proximité et de solidarité me correspondent tout à fait. Nos interlocuteurs au Siège sont accessibles et disponibles et si cela compte pour moi en tant qu'agent général, cela compte également beaucoup pour nos clients qui ne sont pas des "numéros", ni traités via une plate-forme téléphonique ». Aujourd'hui l'agence propose toute la panoplie assurance qu'il s'agisse des besoins des particuliers ou des professionnels. Pierre Saulnier a également une singularité : une appétence forte pour les risques professionnels. Une particularité peu courante chez les agents généraux. « Les artisans, commerçants, professions libérales et PME représentent un tiers de ma clientèle actuelle. J'assure des copropriétés et des syndicats, soit plus de 200 immeubles ».

Le secret du développement de son agence ? La recommandation ! « Mais j'essaie de me faire connaître autrement que par le bouche à oreille », insiste-t-il. Pierre Saulnier est ainsi membre de l'association des commerçants de la Tête D'or, du nom de la rue dans laquelle est domiciliée son agence. « Cette association de commerçants, très dynamique, a été créée il y a un an, explique-t-il. Nous avons, par exemple,

organisé une tombola à la Fête des Lumières en décembre. J'assure aujourd'hui beaucoup de commerces de la rue : des restaurants mais aussi des magasins de chaussures et des enseignes de prêts à porter ». À 49 ans, ce père de deux jeunes enfants (7 et 9 ans), qui donne également de son temps dans le cadre du

Syndicat des agents généraux de Monceau Assurances, a notamment pour objectif cette année de sensibiliser ses clients à la retraite. Une problématique plus que d'actualité.

\* Le cambiste désigne un opérateur professionnel spécialiste des opérations de Change.



1 & 2 Agence de Lyon, rue Tête d'Or 3. Pierre Saulnier, agent général 4. Pierre Saulnier et sa collaboratrice, Sylvie Frasson

Pierre Saulnier est assisté de sa collaboratrice Sylvie Frasson qui a intégré l'agence en 2013 : un retour aux sources puisqu'elle a débuté sa carrière chez l'ancien agent général Monceau Générale Assurances dont Pierre Saulnier a repris le portefeuille. Forte d'une expérience de 20 ans dans l'assurance, elle a notamment travaillé chez des assureurs aussi divers que la Maif, April et des cabinets de courtage. Une autre collaboratrice devrait rejoindre l'équipe prochainement.

N'hésitez pas à prendre conseil quel que soit votre besoin en assurance (particulier, professionnel) :

**Monceau Assur'agence de Lyon - Pierre Saulnier**  
21, rue Tête d'Or, 69006 Lyon  
Tel : 04 37 43 65 52 - Fax : 04 37 43 65 53  
cabinet.saulnier@orange.fr

■ Retraite : la quadrature du cercle

**U**n rapport de la Cour des comptes publié le 18 décembre dernier a tiré la sonnette d'alarme concernant les retraites complémentaires du privé avec un déficit estimé à 15 Md€ en 2030 et la disparition des réserves du régime des cadres dès 2018.

« Retraites complémentaires, la faillite c'est demain ! », titrait, juste avant les fêtes, un quotidien national qui s'était procuré le dernier rapport\* de la Cour des comptes. Et le bilan est alarmiste. Avec 15 milliards d'euro de déficit annuel et 100 milliards d'euro de déficit cumulé en 2030 pour les caisses Agirc (Association générale des institutions de retraite des cadres) et Arrco (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés), les régimes de retraites complémentaires sont menacés de faillite à très court terme. Pire, si rien n'est entrepris, les réserves du seul régime Agirc seront à sec en... 2018. Cette situation explosive, que nous avons maintes fois relevée chez Monceau Assurances, s'explique notamment par le départ en retraite des générations nombreuses du baby-boom d'ici à 2034 et par l'allongement de l'espérance de vie. De son côté, le Comité d'Orientation des Retraites (COR) estime que le rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraites de droit direct diminuera progressivement de 1,7 en 2018 à environ 1,4 à partir des années 2040.

Toujours plus de retraités, toujours moins de cotisants : l'équation, connue depuis des années, atteint la quadrature du cercle. Dans un tel contexte, il importe évidemment de se poser dès aujourd'hui la question de la constitution d'une retraite supplémentaire et ce, même si vous bénéficiez déjà d'un régime collectif d'entreprise du type art 39 (contrat de retraite à prestations définies) ou art 83 (contrat de retraite à cotisations définies). Objectif ? Générer du revenu jusqu'à la fin de votre vie afin d'améliorer votre taux de remplacement (pourcentage de votre ancien revenu que vous percevrez une fois arrivé à la retraite) qui sera bien maigre lors de votre cessation d'activité, si vous ne comptez que sur votre retraite complémentaire (cf. encadré ci-contre). Que vous soyez salarié du privé (cadre ou non cadre), indépendant (artisan, commerçant, profession libérale) ou agriculteur, la chute de vos revenus sera, en effet, conséquente. Or, il existe des solutions. Chez Monceau Assurances, « la retraite, c'est notre affaire » : cela fait

en effet bientôt 60 ans que nous avons mis en place notre premier régime de retraite en points par capitalisation. Depuis, d'autres solutions ont été conçues pour financer votre future pension de retraite. Objectif ? Vous assurer le versement d'un revenu tout au long de votre vie sans vous préoccuper de l'évolution des marchés financiers et en connaissant à l'avance, le montant de votre future pension, versée sous forme de rente viagère garantie.

**Quel sera votre taux de remplacement ?**

Le taux de remplacement est pour le COR (Conseil d'Orientation des Retraites), le rapport entre le montant de la retraite et celui du dernier revenu d'activité perçu. En 2050, il est estimé suivant les catégories à :

- 50% —> cadres
- 45% —> artisans
- 30 à 35% —> agriculteurs
- 26% —> commerçants

\* Garantir l'avenir des retraites complémentaires des salariés (Agirc et Arrco), rapport public thématique de la Cour des comptes, décembre 2014.

■ De très belles performances en assurance vie

Contrat Dynaplus (performance des unités de compte)	Rendement net 2014	Rendement net moyen sur 12 ans
Monceau Euros	3,01%	4,15%
FCP Monceau Performance	6,64%	2,32%
FCP Monceau Sélection France Europe	2,21%	3,89%
FCP Monceau Sélection Internationale	4,32%	4,25%
FCP Monceau Patrimoine	1,92%	2,08%
FCP Monceau Convertibles	2,15%	2,74%
FCP Monceau Trésorerie	- 0,43%	0,96%
Profil Monceau Prudence	4,32%	2,47%
Profil Monceau Equilibre	3,78%	3,19%
Profil Monceau Dynamique	3,45%	3,52%
FCP Monceau Inflation	- 0,57%	0,11% *

\* sur 4 ans pour Monceau Inflation

longue période. Régularité et performances durables peuvent constituer un gage de sérieux et un atout pour la confiance. Monceau Retraite & Epargne le prouve. **Sur douze ans**, le fonds en euro de Dynaplus procure un rendement actuariel annuel moyen de **4.15%**. En outre, la performance 2014 de **Monceau Patrimoine Immobilier** s'établit à **4,01%**.

Fidèle à ses engagements à l'égard des assurés, les plus anciens comme les nouveaux, Monceau Retraite & Epargne reste opposée aux pratiques qui conduisent à priver ses clients des produits qui leur reviennent. Elle privilégie ainsi une politique de distribution immédiate, s'obligeant à une vigilance et à une réactivité accrues dans la diversification des actifs.

Le fonds en euro du multisupport **Dynaplus** offre ainsi un rendement net de frais de gestion de **3.01%** (avant prélèvements sociaux). Si les performances passées ne préjugent en rien des performances futures, il convient néanmoins d'évaluer la qualité de la gestion à l'aune des performances constatées sur



## ■ Comment bien remplir votre constat amiable

**En cas d'accident, ayez les bons réflexes ! Pensez à signaler votre véhicule en mettant votre triangle de sécurité et en portant votre gilet jaune. Si vous avez des passagers, faites sortir de votre véhicule et mettez-les en sécurité. En présence de blessés, appelez les secours. Notez l'immatriculation de l'autre véhicule et préparez vos papiers pour remplir le constat amiable.**

### Comment compléter les rubriques ?

**1 et 2 :** Ne pas oublier la date, l'heure et le lieu de l'accident ! Ces données simplifieront la gestion de votre dossier.

**3 :** Précisez toujours s'il y a des blessés, même légers.

**4 :** Ne pas oublier de remplir la case « dégâts matériels autres que les véhicules ».

**5 :** Indiquez impérativement le nom, adresse et téléphone des témoins avant la séparation des deux feuillets.

**6, 7, 8, et 9 :** Pensez à remplir le plus précisément ces données pour permettre une identification et une gestion plus rapide de votre dossier.

**10 et 11 :** Indiquez le point de choc initial par une flèche. En l'absence de dégâts, inscrivez toujours la mention « Réserve sur des dégâts non apparents ».

**14 :** Cette zone vous permet de préciser un point qui vous paraît important ou de contester la version de votre adversaire. Attention, tout ce qui est noté par l'un et non contesté par l'autre est considéré comme vrai.

**15 :** Il est préférable de signer votre constat. En cas de désaccord, n'oubliez pas de le mentionner dans la case 14 « Mes observations », votre signature atteste alors de votre désaccord.

### Quelles cases cocher ?

**Case 1 :** Ne confondez pas stationnement et arrêt.

**Case 1, 2 et 17 :** N'oubliez pas de rayer la mention inutile.

**Case 8 :** Si vous cochez cette case, cela signifie que vous avez percuté l'arrière du véhicule qui vous précède.

**Case 10 :** N'hésitez pas à cocher cette case, même s'il s'agit d'un simple écart/déport.

**Case 12 et 13 :** Ces rubriques indiquent que le conducteur change de direction dans une intersection.

**Case 17 :** Ce signal peut être un stop, un feu, une balise, le marquage au sol... Vous pouvez préciser cette information dans la rubrique 14 « Mes observations ».

### Que dessiner ?

Dans la rubrique 13, faites soigneusement votre croquis et signalez notamment :

- Les rues ou routes et leurs noms ainsi que la direction prise par chaque conducteur.
- La position des véhicules au moment du choc.
- La signalisation en place comme les balises de priorité (stop, feu,...) et les signalisations au sol (ligne continue...).

## Quiz

1. Devez-vous remplir un constat amiable pour chaque accident ?  
 Oui  Non
2. La législation française impose-t-elle que chaque véhicule soit doté d'un constat amiable ?  
 Oui  Non
3. Quel(s) élément(s) permet(ent) de définir la responsabilité de chacun ?  
 Le croquis  
 Les observations  
 Les choix multiples (cases à cocher)
4. Sous quel délai devez-vous transmettre le constat à votre assureur conseil ?  
 2 jours  5 jours  7 jours
5. Que faire si le tiers refuse la rédaction du constat suite à un accident sans la présence de témoin ?  
 Réaliser le constat sans la signature du tiers et l'envoyer à son assureur  
 Ne pas réaliser de constat  
 Appeler l'assureur de la partie adverse
6. Le constat amiable délivré par votre assureur est-il valable :  
 Uniquement en France  
 En Europe  
 Dans le monde entier
7. Le véhicule responsable d'un accident, doit-il être systématiquement référencé dans la colonne « A » (couleur bleu)  
 Oui  Non
8. Vous avez subi un accident, vous n'êtes pas responsable et vous n'avez aucun dégât matériel contrairement au tiers responsable. Êtes-vous obligé d'envoyer votre constat à votre assureur ?  
 Oui  Non
9. La réalisation d'un constat impacte-t-il systématiquement votre bonus / malus ?  
 Oui  Non

### N'oubliez pas

- Vous devez remplir un constat avec chaque véhicule que vous avez heurté.
- Ne modifiez en aucun cas la partie constat (recto) après séparation des deux exemplaires.
- Utilisez un stylo à bille en appuyant fort.
- Complétez chez vous le verso qui vous permettra de communiquer à votre assureur les informations dont il a besoin pour la bonne gestion de votre déclaration.
- Transmettez ce document dans les 5 jours à votre assureur.
- N'oubliez pas que vous pouvez désormais utiliser l'e-constat pour les accidents impliquant 2 véhicules uniquement et sans blessé ([www.e-constat-auto.fr](http://www.e-constat-auto.fr)).

**Réponses au quiz :** 1. oui / 2. non / 3. Les trois / 4. cinq jours selon le code des assurances / 5. réaliser un constat sans la signature du tiers et l'envoyer à son assureur (en revanche, récolter un maximum d'information sur le tiers) / 6. en Europe / 7. non / 8. oui / 9. non (seul une responsabilité partagée ou totale a un impact sur le bonus/malus)